



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**01 juillet 2020 – 30 juin 2021**

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



© Alain DOUCET

<https://espacebelledonne.fr/>

**Poste mutualisé forêt filière bois Belledonne  
2020-2023**



## Résumé

L'année 2020 constitue la première année de mise en place de la mutualisation de l'animation pour la forêt et la filière bois en Belledonne. La principale mission pour cette année a été la co-construction des actions et objectifs du poste avec les intercommunalités et partenaires. Les enjeux du changement climatique, de la sensibilisation du public, de l'exemplarité des exploitations forestières, du renouvellement forestier ont été essentiellement traités sur le massif. Dans ce cadre, des missions se sont démarquées concernant la mise en place de l'aide aux travaux sylvicoles Sylv'ACTES, la sensibilisation du public à la gestion forestière, la conception d'outils de dialogue avec les exploitants forestiers, et la sensibilisation des élus et chasseurs sur l'équilibre faune-flore.

### Table des matières

1	<b>Résumé</b>
2	<b>Contexte général du poste mutualisé forêt filière bois Belledonne</b>
4	<b>I. Placer la forêt au cœur de l'écosystème territorial</b>
4	1.1. Lien avec les politiques « montagne » de l'Espace Belledonne (agriculture – biodiversité – tourisme)
6	1.2. Coordonner l'action à l'échelle du massif, avec les territoires partenaires et stratégies existantes
8	<b>II. Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois</b>
9	2.1 Appuyer la résilience des peuplements forestiers par des itinéraires sylvicoles adaptés
10	2.2 Coordonner les acteurs pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique
12	2.3 Renforcer la formation des propriétaires privés et les élus à la gestion forestière
13	<b>III. Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la mobilisation respectueuse des bois</b>
14	3.1 Restructurer le foncier forestier
15	3.2 Regrouper et mutualiser la gestion et l'exploitation des forêts privées et/ou publiques
16	3.3 Améliorer la desserte forestière structurantes intra massif en forêt privée et publique
17	3.4 Harmoniser la sortie des bois en voirie communale et départementale
18	3.5 Développer une exploitation forestière exemplaire et accompagner les exploitants forestiers et les ETF
19	3.6 Sensibiliser les usagers, les habitants à la gestion et à l'exploitation forestière
22	<b>Annexe</b>

# Contexte général du poste mutualisé forêt filière bois Belledonne

L'Espace Belledonne s'est lancé dans une nouvelle dynamique à travers la mise en place d'un contrat de partenariat pluriannuel avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la période 2018-2020. Ce contrat de partenariat permet de poursuivre la mise en place d'actions structurantes sur le massif durant 3 ans tout en conservant le statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Une des actions phares de ce contrat a été l'élaboration d'une stratégie locale de développement pour la forêt et la filière bois du massif de Belledonne à partir de l'analyse de la ressource forestière disponible et des dynamiques économiques de la filière bois.

Une étude a été réalisée en ce sens en 2019 en partenariat avec les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan.

Elle a débouché sur la validation des orientations stratégiques pour le territoire, et sur la volonté d'un poste mutualisé à l'échelle du massif de Belledonne, afin d'en assurer l'animation.





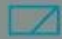
La *Stratégie Locale de Développement Forestier de Belledonne* est en lien avec les politiques forestières, cartographiées ci-contre, avec une coordination renforcée entre les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan.

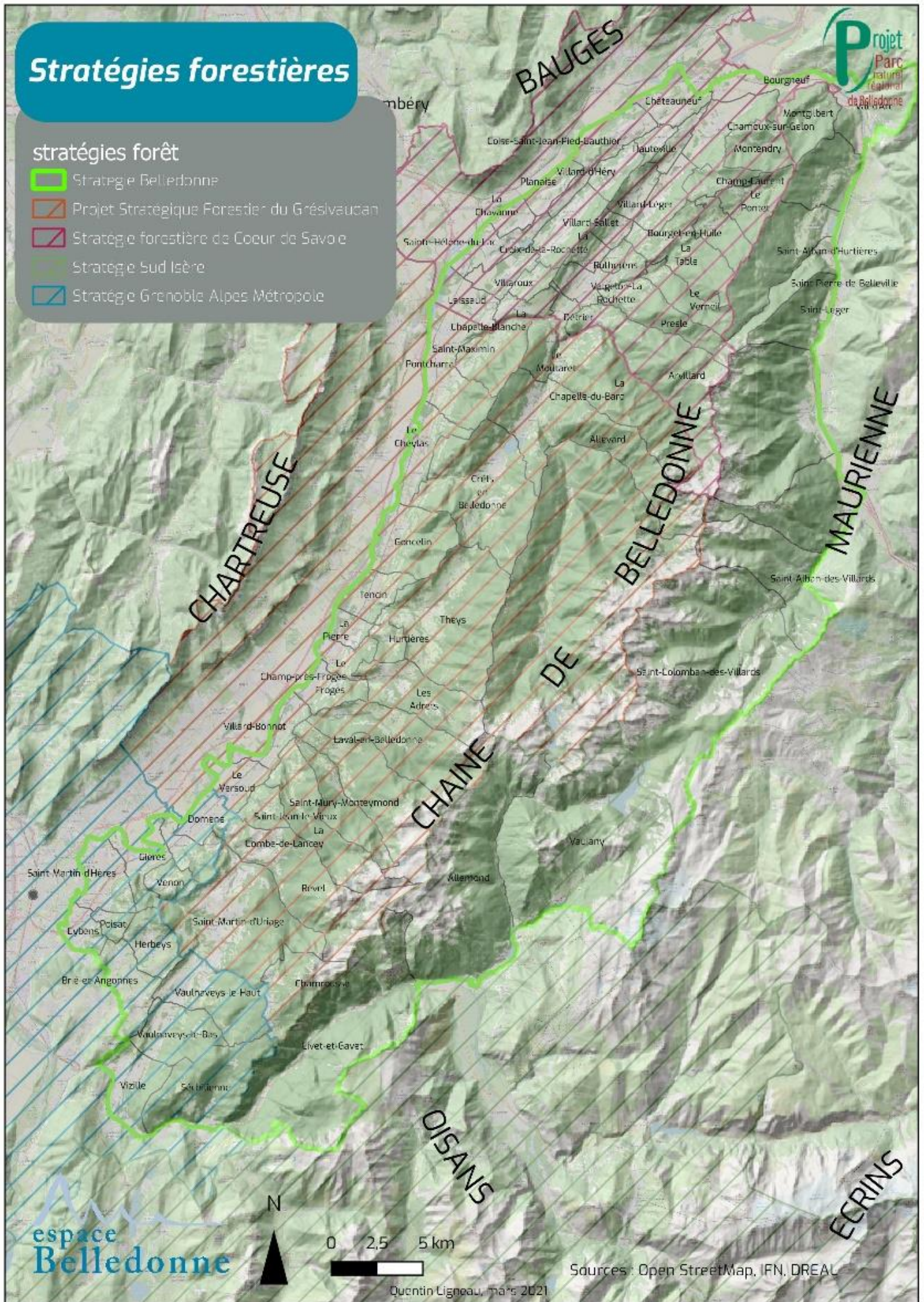
## Les grands axes et objectifs de la stratégie locale de développement forestier de Belledonne :

- Assurer la  **pérennité**  de la ressource forestière par une  **gestion durable**  et améliorer la mobilisation des bois
  - Appuyer la résilience des peuplements forestiers par des itinéraires sylvicoles adaptés (Sylv'ACCTES)
  - Coordonner les acteurs pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique (fédérations de chasse, ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture...)
  - Renforcer la formation des propriétaires privés et les élus à la gestion forestière
- Améliorer l'**accessibilité** de la ressource et augmenter la mobilisation **respectueuse** des bois
  - Restructurer le foncier forestier
  - Regrouper et mutualiser la gestion et l'exploitation des forêts privées et/ou publiques
  - Améliorer la desserte forestière structurantes intra massif en forêt privée et publique
  - Harmoniser la sortie des bois en voirie communale et départementale
  - Développer une exploitation forestière exemplaire et accompagner les exploitants forestiers et les ETF (Entrepreneurs de Travaux Forestiers)
  - Sensibiliser les usagers, les habitants à la gestion et à l'exploitation forestière
- Placer **la forêt** au **cœur de l'écosystème territorial**
  - Lien avec les politiques « montagne » de l'Espace Belledonne (agriculture – biodiversité – tourisme)
  - Coordonner l'action à l'échelle du massif, avec les territoires partenaires et stratégies existantes

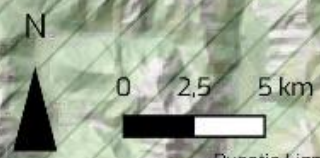
# Stratégies forestières

## stratégies forêt

-  Stratégie Belledonne
-  Projet Stratégique Forestier du Grésivaudan
-  Stratégie forestière de Coeur de Savoie
-  Stratégie Sud Isère
-  Stratégie Grenoble Alpes Métropole



espace  
Belledonne



Sources: Open StreetMap, IFN, DREAL

Quentin Ligneau, mars 2021

## I. Placer la forêt au cœur de l'écosystème territorial

*La politique forestière doit concilier partenaires privés et publics vers un écosystème, dans lequel diverses politiques organisent la filière, de la ressource au consommateur, et dans lequel d'autres activités humaines interagissent.*

Pour le lancement de l'animation de la forêt-filière bois en Belledonne, ce premier axe a constitué la principale source de travail. Un total de 793 heures y a été dédié.



### I.1. Lien avec les politiques « montagne » de l'Espace Belledonne (agriculture – biodiversité – tourisme)

*Espace Belledonne anime le territoire selon plusieurs axes financés par le contrat de partenariat avec la Région. En parallèle de la politique forestière, l'association est impliquée dans les politiques agricole, pastorale, touristique, culturelle et de biodiversité. L'Espace Belledonne travaille en transversalité l'ensemble de ces axes. La politique forestière étant l'un des moteurs de la politique "montagne", Belledonne s'assure du lien entre ces stratégies.*

**Objectif initial :** A travers la mise en place de ce poste, l'objectif était de renforcer la transversalité de la politique forestière. A long terme, la politique forestière doit être menée en coordination avec l'équipe technique de l'Espace Belledonne.



## Les missions transversales réalisées

Le chargé de mission forêt filière bois a travaillé avec l'ensemble de l'équipe technique de l'Espace Belledonne, constituée de 11 personnes, afin de s'assurer de l'intégration de la thématique forêt dans le projet de territoire de Belledonne et dans chacune des thématiques portées par le territoire.

**Biodiversité & Forêt** – Dans le cadre du **Contrat Vert et Bleu (CVB)**, outil proposé par la Région pour permettre aux acteurs du territoire de mener des actions pour préserver et restaurer les continuités écologiques d'un territoire, 3 actions sur la forêt ont émergé. Les deux premières s'accordent pour créer une stratégie visant à constituer une Trame de Vieux Bois, garantissant un niveau élevé de biodiversité. L'une d'entre elle est portée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie, et partagée auprès des acteurs de la filière lors du 1<sup>er</sup> groupe forêt. Une autre action est portée par la Fédération De Chasse de l'Isère, visant à créer une mosaïque d'habitats avec la mise en place d'espaces forestiers ouverts, favorables à l'accueil de biodiversité. Le chargé de mission forêt a suivi la construction de ces actions afin de s'assurer de leur cohérence avec la stratégie locale de développement forestière. Elles ont également fait l'objet d'une présentation en comité de pilotage forêt filière bois.

**Agriculture & Forêt** – Dans le cadre du développement de l'**agroforesterie**, un projet vitrine a été accompagné en mettant en lien un nouveau pépiniériste de fruitiers aux variétés anciennes localisé à Détrier et la commune de St Georges d'Hurtières, dont l'ambition est de valoriser un site par de l'agroforesterie. Le chargé de mission forêt a permis de mettre en lien ce projet avec le CVB de Belledonne, le GIEE agroforesterie et le Groupement de Sylviculteurs des Hurtières



**Tourisme & Forêt** – Dans le cadre du projet de GR738, le chargé de mission forêt a été sollicité pour alimenter le topoguide en informations sur la forêt de Belledonne. De plus, grâce à la mobilisation du chargé de mission forêt, deux actions en lien avec la thématique forêt ont pu voir le jour dans la candidature au programme Espace Valléen : la création de sites Forêt Sport en forêts de Chamrousse et de Crêts en Belledonne.

## Un projet en perspective pour la forêt l'an prochain

Dans le cadre du projet de territoire de l'Espace Belledonne, en lien avec les intercommunalités du territoire, deux axes transversaux ont émergé. La forêt a une place importante dans chacun d'entre eux :

- **Belledonne, territoire en transition** où comment accompagner les activités économiques locales vers des modèles durables et résilients.
- **Belledonne, territoire de partage**, où comment développer une connaissance partagée du territoire et concilier les pratiques, les espaces et les ressources.

L'ensemble de l'équipe de l'Espace Belledonne est mobilisée autour de ces deux axes.

**Mobilisation habitante** – Plus particulièrement, à l'automne 2021, le chargé de mission forêt participera à l'organisation de la programmation **Osons Belledonne** pour 2022. Il s'agit de mettre en place une série de rencontres, qui viseront à traiter avec le grand public des thématiques de montagne, au travers des enjeux de transitions et de conciliation des usages. La démarche permettra de créer en particulier un espace de dialogue avec le grand public sur l'avenir de la forêt.

## *Zoom sur le lien avec les EPCI*

Projet pouvant intéresser toutes les thématiques de montagne, la mutualisation d'un outil avec Le Grésivaudan et le Parc de Chartreuse a été suivi. Une mise en valeur de données communes est envisageable par exemple à travers la page web de l'Espace Belledonne, notamment concernant la forêt. En se basant sur les applications développées en Chartreuse, il est possible de mettre en avant la desserte forestière.

## **1.2. Coordonner l'action à l'échelle du massif, avec les territoires partenaires et stratégies existantes**

*Dans le contexte actuel de la forêt et la filière bois, il existe plusieurs cadres facilitant la réalisation de multiples projets. La politique forestière est traitée au niveau régional, départemental et au niveau des massifs et des intercommunalités. Les professionnels se rapportent à ces cadres notamment pour obtenir des financements.*

**Objectif initial :** L'objectif initial consistait à faire vivre la politique forestière de Belledonne, en harmonie avec les territoires. A long terme, l'objectif tend à maintenir une communication entre les différents acteurs, avec un pilotage coordonnant le massif avec les autres stratégies.

### **Les missions de coordination réalisées**

La mise en place du pilotage des actions a découlé d'une concertation entre les Communautés de Communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan. La première étape a consisté à s'approprier et prioriser les enjeux de la filière, à l'aide de la précédente étude, de l'appui des deux Groupements de Sylviculteurs et de la mise en route des instances de gouvernances.

**Instances de gouvernance** - Le comité de pilotage rassemble les Vice-Présidents forêt des intercommunalités et de l'Espace Belledonne, ainsi que le président de l'Espace Belledonne et les chargés de missions forêt de chaque structure. Cette instance a été réunie 5 fois, dans le but de partager et valider les actions travaillées en comités techniques. Ces derniers ont rassemblé les chargés de mission des 3 territoires et ont été réunis 10 fois. Le fonctionnement s'est stabilisé avec désormais une rencontre mensuelle permettant de partager les actualités et de suivre les projets.



*Action en cours*

**Zoom sur le suivi des actions en forêt privée** - Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la Chambre d'Agriculture avaient déposés des **dossiers LEADER** pour financer des actions répondant à de nombreux enjeux des stratégies forestières de nos territoires. Ils ont dû rendre compte d'un minimum de leur activité dans le cadre de ce financement. Ce suivi a été fortement perturbé par une instabilité des structures et d'un désaccord politique, occupant malheureusement beaucoup d'énergie pour peu de conclusion concertée à l'échelle du massif, sur leurs champs d'intervention en concurrence. Des bilans des actions sont néanmoins bien en finalisation par le CRPF et la Chambre d'Agriculture, suite à des présentations orales de leurs réalisations. En projection sur les prochaines actions, la Chambre d'Agriculture a été accompagnée pour déposer un dossier Leader porté cette fois-ci spécifiquement sur un enjeu unique de la forêt.

**Outils de communication** - Pour communiquer auprès des **nouveaux élus**, il a fallu retravailler le discours portant sur la forêt, à partir de l'étude et de l'articulation avec les communautés de communes, mais aussi être attentif aux nouvelles attentes. C'est d'ailleurs à partir de ce besoin, dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'Espace Belledonne, qu'ont pu être retraduits les enjeux de la politique forestière au travers d'un **dépliant** et d'un **kakémono**. Une **photothèque** a également été alimentée et mise à disposition des EPCI.

### Lien aux autres collectivités de Belledonne

Afin de travailler la politique forestière à l'échelle de Belledonne, le chargé de mission forêt avait pour objectif de **rencontrer les autres intercommunalités du territoire**. De premiers contacts ont été pris avec Porte de Maurienne, du Canton de la Chambre et de l'Oisans, dans le but de faire connaissance, partager les enjeux forestiers communs et les actions pilotées en Belledonne. De ces rencontres ont émergés l'intérêt de la communauté de communes de Porte de Maurienne pour *Sylv'Acctes (suite à une présentation en conseil communautaire)*, et celui de l'Oisans pour *Vis ma vie de bûcheron*. Le chargé de mission forêt a également pu participer à une édition d'atelier TEPOS sur le bois énergie en Oisans.

Les deux **départements** ont également été rencontrés pour enclencher des dynamiques.

Pour consolider le réseau d'acteurs, à la demande du Président de l'Espace Belledonne ont été également organisées des rencontres avec un expert forestier puis le président de l'Union des Forestiers Privés de l'Isère.

Enfin, le chargé de mission forêt a également rejoint d'autres **instances interterritoriales**, comme le réseau des animateurs de stratégies forestières de la Région, celui de l'Isère, le réseau des animateurs forêt des PNR, le groupe de travail de la stratégie forêt de l'InterTEPOS et un groupe de travail sur la gestion de conflits.





# LA PERENNITE DE LA RESSOURCE FORESTIERE

## Des rencontres non réalisées

Malgré plusieurs essais, les rencontres avec Grenoble Alpes Métropole et l'Office National des Forêts (ONF) n'ont pas encore eu lieu. Il s'agira d'une priorité pour la deuxième année du poste.

## Les perspectives pour l'année suivante

**Une nouvelle instance : Le Groupe forêt** - Les Vice-Présidents des intercommunalités ont été fréquemment mobilisés dans les « Copils », espaces d'échanges aménagés pour mettre en place le poste. Ceux-ci sont amenés à se perpétuer mais tout de même à cadence moindre, pour faire plus de place à un **groupe forêt**, instance portant à faire dialoguer professionnels de la filière et élus à l'échelle de Belledonne. Le premier atelier s'est déroulé début juillet 2021.

## Zoom sur le lien avec les EPCI

La politique forestière a été présentée en commission forêt de la communauté de communes Cœur de Savoie.

## 2. Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois

*Il est primordial de renouveler la forêt et de préparer des peuplements résilients face aux pressions comme celle du climat.*

Avec la poursuite d'une action déjà engagée et la mise en place de nouveaux projets, cet axe a représenté environ 1/5 du temps de travail. Un total de 309 heures y a été dédié.



© Alain DOUCET



## 2.1. Appuyer la résilience des peuplements forestiers par des itinéraires sylvicoles adaptés (Sylv'ACCTES)

- 75000 ha dont 1/3 d'épicéa/sapin
  - 10 millions de tonnes de carbone stockées,
  - 100 000m<sup>3</sup> de bois exploités/an,
- Mais quel avenir pour nos forêts ?*

*Le Projet Sylvicole de Territoire, déployé sur le massif de Belledonne, permet de donner des moyens aux propriétaires privés comme publics de gérer leurs forêts de façon durable et adaptée au climat. Il s'agit de diversifier les essences et limiter les pessières, dans le but de capter du carbone et répondre au changement climatique. Deux itinéraires techniques sont finançables en forêt de Belledonne :*

- 1) Irrégularisation et diversification des peuplements de piémonts à majorité feuillus,
- 2) Irrégularisation et diversification des peuplements résineux réguliers ou régularisés à TGB de l'étage montagnard.

**Objectif initial :** L'objectif est d'obtenir plus de documents de gestion, de certifications, d'itinéraires cohérents suivis en forêt privée et publique, d'avoir des financements pour assurer les modes gestion et enfin de mieux connaître les fonctions de protections contre les risques. A long terme, l'action permettra d'obtenir des forêts plus adaptées au changement climatique, se régénérant en continu.



**Action en cours**

### **Les missions d'animation du projet sylvicole réalisées**

Avec plus de recul que les autres projets, s'est poursuivie l'action en lien avec l'association Sylv'acctes, qui a validé en 2020 le contenu du Projet Sylvicole de Territoire, rendant accessible l'aide à la sylviculture auprès des forestiers (Les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan adhèrent à l'association). Pour porter l'aide à connaissance des sylviculteurs et propriétaires forestiers, ont été rédigés et diffusés 4 articles, renvoyant vers la [page web](#) dédiée à Sylv'acctes. Celle-ci a été créée sur le site de l'Espace Belledonne, tenue à jour concernant les **outils et informations** mis à disposition des propriétaires et gestionnaires forestiers. Le premier groupe forêt a rappelé le fonctionnement de l'aide aux techniciens gestionnaires.

### **Des points de vigilance autour de Sylv'ACCTES**

Aujourd'hui, l'aide financière à laquelle abondent Le Grésivaudan et Cœur de Savoie n'a pas vu de retombée marquée en termes de travaux forestiers sur Belledonne.

# LA PERENNITE DE LA RESSOURCE FORESTIERE

## Les perspectives face au changement climatique

Les occasions de la fête de la forêt du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières et la campagne *Osons Belledonne* permettront d'apporter des éléments scientifiques lors de conférences suivies de débats autour de l'avenir des forêts. Les Assemblées Générales des Groupements de Sylviculteurs devront être appuyées par une intervention de PEFC, afin de dynamiser les certifications, nécessaires à l'éligibilité de l'aide Sylv'ACCTES.

## Zoom sur le lien avec les EPCI

Le projet sylvicole a été présenté à Porte de Maurienne, qui adhère à Sylv'acces. Les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan communiquent sur l'outil auprès des entreprises et les développeurs économiques, pour la recherche de fonds.

## 2.2. Coordonner les acteurs pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique (fédérations de chasse, ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture...)

*La situation autour de cet enjeu est alarmante, inquiétant les acteurs sur l'avenir de la forêt à certains endroits. La chasse s'organise autour de commissions de plan de chasse piloté par la DDT, dans lesquelles les forestiers sont représentés. Les mesures actuelles montrent un déséquilibre sylvo-cynégétique sur le centre et le sud de Belledonne. Malgré l'augmentation des plans de chasse, les populations de cerfs se mettent hors de portée des périmètres chassés, les techniques ne sont pas toujours pertinentes et les effectifs de chasseurs restent bas. La quantification des dégâts sur la régénération est encore peu connue, mais des propriétaires forestiers sont parfois découragés pour replanter.*

**Objectif initial :** L'objectif général consiste à tendre vers un équilibre sylvo-cynégétique sur le territoire. L'action permettra d'obtenir un ordre d'idée de la pression sur la régénération, une meilleure compréhension de l'enjeu de la part des différents publics et un renouvellement continu de la forêt.

# LA PERENNITE DE LA RESSOURCE FORESTIERE



## *Saisie de l'enjeu*

### **Les missions de concertation d'acteurs réalisées**

Suite à une rencontre avec les responsables forêt filière bois des départements de Savoie et Isère, un partenariat a pu être développé dans l'animation des **Sites d'Avenir** des forêts iséroises. Dans ce cadre l'Espace Belledonne a co - organisé une rencontre entre forestiers, élus et chasseurs à l'automne 2020 sur un site expérimental autour de la régénération forestière.

La fédération de chasse a été rencontrée afin d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement de la chasse et créer du lien avec l'Espace Belledonne. Territoire expérimenté pour mettre en place un outil de mesure, **l'Indice de Changement Ecologique**, l'Espace Belledonne entre progressivement dans le suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique, utilisé à terme comme indicateur orientant les plans de chasse. Une rencontre a eu lieu entre chasseurs et sylviculteurs à La-Chapelle-du-Bard, avec une valorisation au travers de la Newsletter de l'association.

### **La chasse, un sujet extrêmement sensible**

Même en faisant preuve d'une grande finesse pour garantir le positionnement neutre du territoire, l'approche des partenaires révèle une tension palpable sur les enjeux autour de la chasse. C'est avec progressivité que le territoire s'approprie le sujet, avec pour cette prochaine deuxième année de relevé de l'Indicateur de Changement Ecologique une volonté de l'Observatoire de la Grande Faune et des Habitats de laisser une place à l'Espace Belledonne dans le suivi du traitement de la donnée.

### **D'autres perspectives pour l'année suivante**

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB), la Fédération de Chasse de l'Isère porte un projet de travaux créant des espaces forestiers ouverts tendant vers une mosaïque d'habitats. Un suivi s'articulera avec la coordinatrice du CVB Belledonne.

## ***Zoom sur le lien avec les EPCI***

**Cet enjeu d'équilibre sylvo-cynégétique se traite à l'échelle de Belledonne, il est donc pertinent que cette mission soit menée par le chargé de mission forêt Belledonne, également pour alimenter les stratégies forestières des intercommunalités.**

## 2.3. Renforcer la formation des propriétaires privés et les élus à la gestion forestière

*Le contexte actuel fait que les cours du bois sont bas et qu'il existe un manque de tri de bois à l'issu des chantiers, démotivant l'initiation de projets de sylviculture pour des raisons économiques. Certains propriétaires décident alors de faire des coupes rases, sans avoir recours à des alternatives prenant en compte le*

*paysage et la biodiversité. Pour animer la forêt privée et ses 30 000 propriétaires, les chantiers collectifs, les documents de gestion durable et la structuration par unité de gestion sont des leviers d'action. Cet objectif est atteignable par un travail de formation auprès des propriétaires, déjà intégré dans les missions des organismes de la forêt privée, mais ne touchant malheureusement qu'une mince proportion des propriétaires. Les élus de communes forestières sont accompagnés par l'ONF et l'association des Communes Forestières, garants d'une gestion durable.*

*100 000 m<sup>3</sup> exploités/an, mais :*

- 1/3 des forêts avec un document de gestion*
- Le démarchage d'exploitants auprès de propriétaires pour des coupes rases*
- Une méconnaissance de la réglementation par les élus*

**L'objectif est de parvenir à exploiter la ressource durablement. A terme, on souhaite obtenir sur ces terrains à enjeu :**

- Des documents de gestion et de la certification**
- Une bonne compréhension de la gestion forestière/sylviculture**
- Une baisse des peuplements non renouvelés**
- De la coopération entre les propriétaires publics et privés**

### Les missions réalisées auprès des élus



**Action en cours**

Invités à la dernière édition de *Vis ma vie de bûcheron* et à la rencontre avec les acteurs de la chasse, les élus ont pu se familiariser avec le monde forestier. Des ateliers ont été proposés aux élus pour construire l'**outil de mode opératoire pour l'exploitation forestière.**

### Des formations à venir et une formalisation d'un réseau

Un séminaire sur la réglementation devrait être organisé, ainsi que d'autres formations à venir pour les correspondants forêts, dans leur prise d'autonomie concernant les états des lieux de voiries.

Les correspondants se verront informés de façon formalisée des dynamiques sur la forêt.

### Zoom sur le lien avec les EPCI

Les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan doivent conserver une place privilégiée au contact de leurs élus, comme c'est le cas justement au travers des dynamiques pour la gestion durable des forêts.

## 3. Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la mobilisation respectueuse des bois

*A travers la politique forestière, des efforts doivent être dirigés vers une meilleure mobilisation de la ressource bois, optimisant l'extraction et respectant le paysage.*

Avec la mise en place de quelques actions, cet axe a représenté environ 1/5 du temps de travail. Un total de 322 heures y a été dédié.



### 3.1. Restructurer le foncier forestier

*Certains propriétaires forestiers restent accrochés à leurs propriétés quand d'autres, peut-être issus d'une nouvelle*

- Forêt 65% privée – 35% publique
- Plus de 22 000 comptes de propriété
- 2 Groupements de Sylviculteurs pour 1000 adhérents

*génération moins familière avec le milieu rural, cherchent à confier leurs biens forestiers ou lui attribuer une nouvelle fonction. Il ressort un réel besoin de trouver des acheteurs, pour donner une vocation à ces parcelles non utilisées. Parmi les acheteurs potentiels, les communes manquent de connaissance sur leur potentiel forestier, l'ONF n'est par exemple pas consulté par les communes pour leurs droits de préférence. Cela montre en partie le manque d'information ou d'intérêt des communes sur ces possibilités. L'outil de La Forêt Bouge du CRPF centralise les bourses foncières du Grésivaudan d'un côté et de Cœur de Savoie de l'autre. Les intercommunalités mènent en parallèle des stratégies pour le foncier.*

**L'objectif général est à terme d'obtenir un territoire forestier sur lequel sont optimisés les paramètres d'intervention. Le foncier doit tendre à trouver des acheteurs forestiers pouvant appliquer leurs objectifs de gestion sur le territoire trop morcelé.**



**Action non traitée**

#### **La prestation du Centre Régional de la Propriété Forestière pour La Forêt Bouge**

L'outil La Forêt Bouge reste administré par le CRPF. Pour l'instant, il n'y a pas d'animation directe pour restructurer le foncier par le poste mutualisé, au vu des autres priorités. Avec des financements LEADER en 2020, l'animation faite par le CRPF a fait l'objet d'un bilan montrant des progrès d'achats. Le processus est long et ne permet pas forcément de créer des rassemblements de parcelles.

#### **Un modèle semblable aux autres territoires**

Les massifs voisins portant une politique forestière n'interviennent pas non plus directement sur le jeu des transactions foncières forestières, considéré comme fastidieux.



## Les perspectives pour l'année suivante

Cet axe demande un temps d'échanges spécifique en Copil afin de définir le positionnement du territoire sur cet outil. Du temps pourrait être dégagé pour appuyer le CRPF dans l'animation de l'outil, si la structure ouvre les possibilités de coopération au sein de la démarche et qu'il y a une volonté du territoire.

### *Zoom sur le lien avec les EPCI*

Les deux intercommunalités financent le CRPF pour l'animation de La Forêt Bouge. La communauté de commune Cœur de Savoie a fait de la recherche active auprès des communes intéressées par les parcelles en vente.

## 3.2. Regrouper et mutualiser la gestion et l'exploitation des forêts privées et/ou publiques

*Des abandons dans la conception d'un projet d'exploitation forestière peuvent avoir lieu. Face à cela, des engagements de la part de tous les partenaires sont importants. C'est la raison pour laquelle l'implication des élus est souhaitable pour assurer une dynamique dans les projets. Un contrat d'exploitation a été étudié par l'institut de recherche FCBA dans ce sens-là, dans le cadre du projet METIS Symbiose. La Chambre d'Agriculture a la priorité sur ce type d'intervention par rapport au CRPF.*

**L'objectif est de parvenir à exploiter la ressource durablement en usant de la coopération entre les propriétaires publics et privés.**

### Les missions de regroupement accompagnées

Le chargé de mission forêt a suivi la relance du projet METIS, motivé par le besoin pressant du FCBA de connaître le positionnement de la commune du Haut-Bréda sur la poursuite du projet de recherche. Ces dernières années, le projet avait fait l'objet d'une concertation locale entre l'ONF, la Chambre d'Agriculture et les habitants pour identifier les zones potentielles d'expérimentation de chantier de massification public-privé, en fonction des contraintes variées. La démarche va se poursuivre avec l'amélioration de la desserte forestière pour déboucher sur un chantier.

La coopérative forestière COFORET a été invitée au 1<sup>er</sup> groupe forêt à rappeler le but de la massification et l'organisation qu'elle propose pour rassembler les propriétaires dans une exploitation.



**Saisie de l'enjeu**



## Les manques d'information sur les chantiers groupés

Peu d'information est captée sur les chantiers groupés, mais sur l'exploitation en générale. Les dynamiques initiées avec COFORET et la Chambre d'Agriculture doivent se poursuivre.

## Les perspectives pour l'année suivante

La Chambre d'Agriculture a été accompagnée pour déposer un dossier Leader pour 2021 et 2022 porté spécifiquement sur la mutualisation de la gestion et de l'exploitation des forêts privées. La structure sera l'interlocuteur sur le sujet et fera l'objet d'un suivi particulier si le dossier LEADER est accepté.

La concrétisation du mode opératoire d'exploitation forestière devrait faciliter la circulation d'information sur les chantiers.

## 3.3. Améliorer la desserte forestière structurantes intra massif en forêt privée et publique

*Entre 60 et 70% de la ressource est accessible :*

- *2,5 km/100ha de route forestière*
- *4,5 km/100ha de piste forestière*

*Sur le territoire, le travail d'amélioration de la desserte se base sur un état de connaissance localisé. En effet, le Plan d'Appro Territorial du Val Gelon Coisin a mis en évidence*

*des zones où concentrer l'effort. Le secteur de Montraiillant a connu un diagnostic de desserte plus poussé qu'ailleurs, conférant un bon niveau d'information sur la ressource de ce massif. Un schéma de desserte est disponible sur le Grésivaudan aussi. En ce qui concerne la motivation politique pour accompagner ces projets, le contexte est nuancé. Les élus sont aujourd'hui très impactés par les délais de financement sur les projets de desserte, limitant la trésorerie de leurs communes. Il leur faut aussi une assurance que les routes soient utilisées à bonne escient et avec de bonnes pratiques.*

**L'objectif général est à long terme de pouvoir accéder à une plus grande surface de forêt à l'intérieur des massifs. Le réseau doit être entretenu voir amélioré lorsque c'est nécessaire et justifié.**



**Saisie de l'enjeu**

**Les projets de desserte suivis**

Deux projets à venir sont suivis en lien avec Cœur de Savoie, sur les communes de Montendry et la Table, présentés au premier groupe forêt.

**Les perspectives d'accompagnement d'ingénierie**

Lors du premier groupe forêt, un rappel a été fait sur le rôle des territoires pour continuer à accompagner les porteurs de projets avec les aides de la Région disponibles.

### **3.4. Harmoniser la sortie des bois en voirie communale et départementale**

*Les élus ne souhaitent pas prendre de risques avec les normes de tonnage. Une charte de transport des bois ronds avait été travaillée en Savoie pour faciliter les flux de produits sur le territoire, notamment avec la déclaration transparente sur internet et avec l'autorisation d'emprunter les routes départementales.*



© Alain DOUCE – Limite de tonnage

L'objectif général est à long terme de pouvoir accéder à une plus grande surface de forêt avec un réseau dépourvu de points noirs. L'action permet de garantir une évacuation des produits issus de l'exploitation.



**Action non traitée**

**Une réflexion au niveau départemental et intercommunal**

Le département de l'Isère est en finalisation de sa stratégie sur les routes départementales. En attendant, des informations renvoyant à la réglementation sur l'utilisation des voiries ont été ajoutées sur la page « forêt » de l'Espace Belledonne.

### *Zoom sur le lien avec les EPCI*

La communauté de commune Le Grésivaudan met en place un fonds de concours pour l'étude des ouvrages d'art en voirie communale. Un lien sera fait en groupe forêt pour faire remonter des besoins.

## **3.5. Développer une exploitation forestière exemplaire et accompagner les exploitants forestiers et les ETF (Entrepreneurs de Travaux Forestiers)**

*La mise en place d'une exploitation durable rencontre de nombreuses contraintes pour les exploitants forestiers. Il s'agit cependant d'un enjeu important car l'image des métiers de la forêt est impliquée. Le lien avec les communes est indispensable pour favoriser l'interconnaissance.*

**L'objectif général est de prévenir les problèmes de conflits de pratiques pouvant mener au non renouvellement des forêts. Les exploitants forestiers et élus communaux doivent davantage dialoguer. A termes, l'objectif est d'obtenir une sylviculture durable en conciliation avec les autres usages de la forêt, vectrice d'une image positive du métier de forestier.**

### **La conception d'un outil au service de l' élu et de l'ETF**



*Action en cours*

Au fil des rencontres avec la Chambre d'Agriculture et les Communes Forestières, Fibois38 et les intercommunalités, s'est distinguée la mise en route d'un **outil de dialogue entre élus et exploitants forestiers**. Il s'agit d'un mode opératoire pour l'exploitation forestière ou protocole de mise en contact laissant la liberté d'effectuer des états des lieux de voiries. Quelques élus intéressés ont rapidement été intégrés à la réflexion pour élaborer l'outil, à travers 3 rencontres. L'outil se traduit par des documents téléchargeables sur une page web dédiée de l'Espace Belledonne, et des liens vers des informations.



Toujours en construction, l'outil va être amélioré dans les temps à venir avec pour objectif d'une diffusion officielle et d'une appropriation auprès des élus et exploitants. Un article est déjà paru dans la Newsletter de l'Espace Belledonne pour annoncer la démarche. Celle-ci est aussi en cours d'élaboration ou bien déjà implantée de manière sensiblement identique dans des territoires voisins, avec qui le dialogue est enclenché.

## La suite du projet

Une fois en place, le fonctionnement perdurera avec une formation continue des élus, à entretenir avec l'association des Communes Forestières et Fibois.

## 3.6. Sensibiliser les usagers, les habitants à la gestion et à l'exploitation forestière

*Plus de 800 km de sentiers balisés en forêt publique et privée*

*Aujourd'hui la sensibilisation à la culture forêt-bois est indispensable. Les acteurs de la filière en sont conscients et seraient à même de répondre à ces enjeux. Par ailleurs, le manque de main d'œuvre dans la*

*filiale se fait ressentir, nécessitant en amont un travail de communication-publicité pour attirer la jeunesse vers l'emploi. Si Vis ma vie de bûcheron est une initiative commune aux intercommunalités, ces dernières mènent également des actions complémentaires sur leur territoire : Cœur de Savoie poursuit les chantiers de réinsertion de détenus, le Grésivaudan veut mettre en place des animations auprès de scolaires. Le GSH assure de son côté des animations auprès des scolaires et l'organisation d'une fête du bois tous les 2 ans.*

**L'objectif général consiste à tendre vers un public averti et instruit en matière de gestion forestière. L'action permettra d'obtenir la compréhension des enjeux par le public et de la nécessité d'intervenir pour gérer ces milieux.**

### **La relance de la prestation pour Vis ma vie de bûcheron**

Les animations de *Vis ma vie de bûcheron* proposées par Fibois38 ont eu lieu en 2020 (100 participants) et sont reconduites en 2021. Un travail de coordination a été mené pour proposer la prestation aux intercommunalités (ouverture aux communes de l'Oisans cet été) et répartir les visites de chantier au long de l'été. La valorisation de l'événement a été opérée dans les actualités de l'Espace Belledonne et dans la presse.

Un panneau pédagogique est en cours de construction, pour sensibiliser à la gestion forestière de manière ponctuelle lors d'un chantier forestier. Un format spécial dédié aux élus du territoire avait été proposé à l'automne 2020 dans le Haut-Bréda, montrant un succès vis-à-vis de l'intérêt porté au sujet.

## Zoom sur le lien avec les EPCI

Les communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan sont fortement impliquées dans le déroulement d'animations sur leurs territoires.

### Les animations à l'avenir

Le Groupement de Sylviculteurs des Hurtières organisera une **fête de la forêt** en 2022 à St-Georges-d'Hurtières, demandant un appui technique. Le département de l'Isère organise à l'automne 2022 un festival de la forêt, demandant également un soutien. Les *Vis ma vie de bûcheron* devraient également se poursuivre à l'été 2022.



© Alain DOUCE – Vis ma vie de bûcheron



## 4. Annexe

### HEURES

